Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée IND-UT-120,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ IND- UT-120 (v. A14.1) : Mise en place d'un compresseur d'air à vis ou d'un compresseur d'air centrifuge de puissance électrique nominale inférieure à 400 kW pour des applications nécessitant de l'air à basse pression (< 1.5 bar relatif).

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
* Nom du site des travaux : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Secteur de réalisation de l'opération : Industrie : ☐OUI ☐NON

* Type de compresseur d'air installé :
☐Compresseur à vis ☐Compresseur centrifuge
NB : Les compresseurs d'air de type lobes (ou roots) et ceux utilisant plusieurs étages de compression en série (de type soufflantes) ne sont pas éligibles à cette opération.

* La pression relative de l'air comprimé délivré par le compresseur est inférieure ou égale à 1,5 bar.

* Puissance électrique nominale P du compresseur d'air installé (kW) : ……
NB : la puissance électrique nominale du compresseur d'air doit être inférieure à 400 kW.

*A ne remplir que si les marque et référence du compresseur d'air ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation :
Marque : ……
Référence : ……